Troisième Année.— Numéro 7 — CINQ CENTIMES — *Jeudi 7 Janvier 1897*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES à ROUBAIX, 93, Grande-Rue. — A TOURCOING, 12, Rue Desurmont. — A LILLE, 28, Rue de Fives.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
COMPLÉMENTAIRES

SCRUTIN DU 17 JANVIER 1897

Candidats du Parti Ouvrier

A. LESAFFRE
FILEUR DE COTON
Conseiller Prud'homme
CONSEILLER SORTANT INVALIDÉ

BENJAMIN FRANC
COMPTABLE

BULLETIN DU JOUR

La poussée démocratique

Les journaux de la coalition opportuno-cléricale ont beau chicaner, ergoter, subtiliser. C'est une victoire, fécondée en résultats que le parti démocratique a remportée dimanche. Pour réfuter les raisonnements fallacieux de nos adversaires, il nous suffit de consulter les chiffres du scrutin sénatorial; 13 sièges gagnés au bas mot, par les radicaux, n'est ce pas la consécration de la politique de progrès, la condamnation du pacte honteusement signé par le cabinet Méline et par le cléricalisme pour étouffement des idées généreuses qui constituent le programme de la démocratie sociale ?

Oh certes ! nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous savons fort bien que demain comme hier le Sénat dressera devant toutes les réformes, fiscales ou autres, la barrière de sa résistance. Mais c'est déjà un assez glorieux succès, malgré toutes les forces coalisées du présent et du passé, malgré les gaspillages d'argent et les promesses administratives, d'avoir évincé treize conservateurs et parmi eux l'un des chefs reconnus de l'opportunisme, Constans, le fauilleur de Fourmies.

C'est la victoire des radicaux socialistes dans la Haute-Garonne qui ranime toutes nos espérances pour l'avenir. La, était, à vrai dire, le champ clos où se livrait le vrai combat suprême, et où le pays, en dépit de son traditionnel dédain des scrutins sénatoriaux, fixait pour une fois ses regards.

Mais il faut que le verdict porté par le corps électoral du Sénat, et qui ne reflète que timidement la poussée d'opinion du suffrage universel, trouve ici peu une sanction effective. Le cabinet Méline, qui avait usé de tous les moyens pour réfréner la propagande radicale-socialiste dans le Sud-Ouest, ne saurait se maintenir au pouvoir au lendemain du désastre qu'on vient de subir.

Discrédité par les compromis signés, frappé de stérilité dès le premier jour, impuissant à offrir la moindre réforme même la plus anodine, voué aux œuvres rétrogrades, et par son origine, et par sa composition, et par la nature étrange de sa majorité il a reçu une de ces flétrissures dont un gouvernement ne se relève pas. Il n'a plus qu'à s'en aller. Nous voulons croire que la Chambre ne saurait pas un instant à accomplir son devoir.

Pour nous nous gardons intact notre espoir dans l'avenir, notre foi dans le progrès démocratique. Il arrive toujours une heure, même aux époques les plus sceptiques et les plus indifférentes, où l'opinion se ressaisit et balaie avec une énergie décuplée, les abus et les hontes qu'elle a laissé lentement s'accumuler. Si cette heure n'a pas encore sonné nous n'en sommes pas bien loin.

INFORMATIONS
(Par Service Spécial)

INTERIEUR

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 janvier.

En raison de l'absence de plusieurs ministres, le Conseil des ministres qui devait avoir lieu ce matin, n'a pas été tenu. Le conseil se réunira jeudi à l'Elysée.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SUPPLÉMENTAIRES

Paris, 5 janvier.

On sait qu'une élection législative aura lieu dans quelques jours dans la 1re circonscription d'Auxerre (Yonne), pour remplacer M. Paul Doumer, nommé gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Sigismond Lacroix, ancien député, dont on avait annoncé la candidature, déclare, dans le *Radical*, qu'il n'est pas candidat.

— MM. Denarié, radical, et Forni, républicain, sont candidats à l'élection législative d'Albertville (Savoie) qui aura lieu le 24 janvier dans cet arrondissement, pour élire un député en remplacement de M. Berthet, républicain, décédé.

L'AMBASSADE FRANÇAISE A LONDRES

Paris, 5 janvier.

Des démarches françaises sont faites en ce moment, paraît-il, auprès de M. Casimir-Périer dans le but de savoir si l'ancien président de la République accepterait, le cas échéant, le poste d'ambassadeur à Londres.

Ceux des amis de M. Casimir-Périer qui désireraient le voir rentrer dans la vie publique feraient appel, pour le décider, à ses sentiments de patriotisme, à son dévouement à la chose publique (!!). Des gens bien informés affirment que M. Casimir-Périer, si la succession du baron de Courcel lui est offerte, la refusera.

Cela se conçoit, car une semblable nomination soulèverait un tolle général. On croit que cette nouvelle lancée par quelques agences de publicité, est un ballon d'essai.

UN SINISTRE EN MER. — DEUX VICTIMES.

Amiens, 5 janvier.

Par une mer démontée, six marins du bateau de pêche, *1.598* voulurent rentrer en canot dans le port de Le Crotoy, tandis qu'ils laissaient leur bateau en haute mer.

A la suite d'une fausse manœuvre, le canot chavira. Deux matelots purent être recueillis par un bateau de pêche ; deux autres gagnèrent le rivage à la nage, mais les deux derniers ont disparu : l'un d'eux laisse quatre enfants.

LA DIRECTION DES CHEMINS DE FER

Paris, 5 janvier.

On nous apprend que, pour déférer aux observations de la commission du budget, le ministre Turrel vient d'arrêter un projet de réduction à trois divisions de la direction des chemins de fer.

Bien que cette mesure ait été réclamée dans un but économique, il est de plus en plus question, pour arriver à réduire le nombre des contestations de tarifs en ce qui concerne les transports de matériel, de créer au ministère du commerce une division *commerciale* des chemins de fer.

M. Meline, incité non seulement par son collègue, M. Boucher, mais aussi par les industriels de la région, est, paraît-il, très favorable à cette réforme.

TIRAGES FINANCIERS DU 5 JANVIER

Paris, 5 janvier.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage des obligations de la ville de Paris (1894-1896).

Le numéro 168,378 gagne 100,000 fr.
Le numéro 9,847 gagne 20,000 fr.
Les numéros 122,950 et 224,917 gagnent chacun 10,000 fr.
Les numéros 254,543 — 219,409 — 39,785 gagnent chacun 2,500 fr.

— Il a été procédé aussi, ce matin, au tirage des obligations foncières 3 0/0 1879, du Crédit Foncier de France.

Les deux numéros 1,767,569 et 1,900,260 gagnent chacun 100,000 fr.
Le numéro 366,265 gagne 25,000 fr.
Le numéro 1,070,030 gagne 10,000 fr.
Le numéro 691,992 gagne 10,000 fr.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 1,260,178 — 1,074,450 — [illegible] — 42,004 — 1,78[illegible]

ÉTRANGER

UN AVERTISSEMENT RUSSE AU SULTAN

Londres, 5 janvier.

Voici, d'après le *Times*, le texte de la note adressée par l'ambassadeur de Russie au sultan le 23 décembre :

« L'ambassadeur de Russie est chargé de déclarer au gouvernement ottoman que s'il porte atteinte aux droits du Conseil de la Dette publique et touche aux revenus qui ont été concédés aux porteurs des fonds turcs, la Russie se verra obligée de réclamer, au même titre que les autres puissances l'institution d'une commission financière internationale prévue par le protocole numéro dix-huit du Congrès de Berlin et qui serait chargée d'étudier la situation financière de l'Empire ottoman et de fixer la part des revenus qui pourraient être attribuée à ses créanciers.

« Comme dans de pareilles circonstances, et en vertu même du décret de Moharem, l'arrangement conclu entre le gouvernement ottoman et ses créanciers deviendrait caduc et que ces derniers reprendraient tous leurs anciens droits, le gouvernement impérial se plaît à espérer que la Sublime Porte comprendra combien cette éventualité pourrait être funeste, et s'abstiendra de tout acte capable de la y conduire. »

VIOLENTE TEMPÊTE AUX ETATS-UNIS

New-York, 5 janvier.

Une tempête d'une violence inouïe a traversé l'Illinois. Les habitants de la ville de Joliet s'enfuyaient sur les montagnes pour échapper aux inondations.

La plupart des voies ferrées sont emportées, il pleut à torrents depuis soixante heures. Les fondations de plusieurs édifices sont minées par les eaux. Dans certaines parties du Minnesota, il y a plus de dix pieds de neige.

EPOUVANTABLE MISÈRE EN SICILE

Palerme, 5 janvier.

La situation de la Sicile continue d'être critique. On signale de tous côtés de nombreux cortèges d'ouvriers sans travail qui se présentent, soit au siège du commissariat royal, soit aux différentes administrations, demandant des secours. On estime qu'à Palerme, dont le chiffre de population est de 250,000 habitants, le nombre des sans travail dépasse 50,000.

COLLISION DE TRAINS SOUS UN TUNNEL

Lisbonne, 5 janvier.

Une collision s'est produite entre deux trains sous le tunnel d'Oporto.

Plusieurs personnes ont été blessées, quatre wagons ont été endommagés.

LA CRISE FINANCIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 5 janvier.

On annonce de San-Paul la faillite des deux banques Germania et Allemagnia et de plusieurs autres banques moins importantes des Etats du Nord-Ouest.

La banque de West-Side, subissant le contre-coup des faillites des deux premières, a été provisoirement fermée en attendant la réunion du conseil d'administration. On ne croit pas, toutefois, que cette banque soit fermée définitivement.

ÉBOULEMENT CONSIDÉRABLE EN ITALIE

Rome, 5 janvier.

Un éboulement considérable s'est produit à Santa-Anna-Pelago, province de Modane. Une centaine de personnes se trouvent sans asile.

Le Scrutin du 3 janvier
JOURNÉE DÉCISIVE

Le scrutin du 3 janvier a dépassé mes espérances — ou plutôt démenti mes prévisions.

Je ne crois pas, en effet, qu'il soit possible d'attendre aucune initiative politique du collège électoral sénatorial, tel qu'il est recruté aujourd'hui. Ce corps électoral n'est pas un collège politique. Ses membres n'ont pas été élus en vue de soutenir telle idée, de faire triompher telle réforme déterminée, mais en vue uniquement de défendre une catégorie d'intérêts très limités, d'ordre communal et parfois personnels. Le plus souvent, ces électeurs ne doivent d'être placés à la tête de l'administration communale qui leur conférera plus tard l'électorat sénatorial, qu'à leur situation de fortune. Sauf dans quelques grandes villes, là même où la lutte municipale est la plus vive, l'âpreté des compétitions n'est presque toujours qu'une rivalité d'influences personnelles dans laquelle les idées politiques n'ont rien à voir.

Un collège électoral composé de tels éléments est une masse amorphe, une matière hétérogène sans aucune consistance, et faire tenir le pays dans cette réunion d'hommes, appelés à décider par leurs votes de la formation d'une Chambre haute, est la cocasserie la plus ridicule qu'il soit possible d'imaginer. Neuf fois sur dix, rien ne sortirait d'une assemblée électorale ainsi recrutée, si elle n'était disciplinée, enrégimentée, dirigée et soufflée par une volonté extérieure et supérieure qui lui dicte ses décisions, qui met dans la main de chacun le bulletin de vote qui convient.

Cette autorité extérieure et supérieure, c'est celle du gouvernement dont l'action et l'influence prépondérantes qu'il exerce sur les délégués sénatoriaux donne une apparence de vie politique au collège sénatorial. Les représentants du pouvoir sont, en effet, tout puissants sur l'esprit de chaque délégué.

Dans un pays décentralisé, où les actes les plus importants de la vie communale ne dépendraient pas du bon vouloir exclusif des agents de la faction politique au pouvoir, peut-être le recrutement d'un corps électoral parmi les élus communaux donnerait-il un collège d'électeurs sénatoriaux intéressant à voir à l'œuvre. Assurément, ce ne serait pas quand même pour régler les intérêts politiques de ce pays.

En France, où la coterie politique qui détient le pouvoir pèse de toute l'autorité que la centralisation lui donne sur tous les manifestations de la vie nationale, afin de garder le plus longtemps possible les bénéfices du gouvernement, le collège sénatorial ne peut être qu'une ombre de collège politique disposé à vouloir tout ce que veut le gouvernement.

Il est donc fou d'espérer, avec certains radicaux comme M. Bourgeois, que de l'action incessante exercée sur les masses populaires il sortira un incompressible mouvement d'opinion assez puissant pour se traduire par la nomination de délégués sénatoriaux animés d'un esprit d'opposition résolu contre l'état de choses actuel. La vérité, c'est que les profondes agitations des couches populaires rident à peine la surface du collège sénatorial et que trente six banquets retentissants ont moins d'efficacité qu'un ordre précis parti du ministère de l'intérieur et enjoignant au préfet de tel département de faire voter pour un tel.

C'est pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, que je n'attendais pas du scrutin du 3 janvier les résultats décisifs que d'autres en espéraient. Chose étrange ! Alors que certains optimistes bornaient leurs vœux les plus osés à voir douze ou quinze sénateurs nouveaux entrer au Sénat avec un programme de révision et d'impôt général sur le revenu, M. Doumer, plein d'entrain, affirmait que son parti pouvait compter sur vingt-cinq sièges. Et cela, après la prorogation des Chambres !

Ses prévisions étaient trop optimistes, et lui-même a travaillé en partie à les faire démentir. Nul doute, en effet, que la capitulation de l'ancien ministre des finances n'ait jeté un profond désarroi dans les milieux politiques hésitants. Sa soumission imprévue au ministère exécré dont il proposait d'emporter le pouvoir d'assaut, de haute lutte, aura donné à réfléchir à plus d'un délégué, sur la fragilité des hommes et des choses.

L'ardeur des résolus s'est trouvée ralentie par la défection du chef, et plus d'un indécis, que sollicitait la manne préfectorale, a dû se dire qu'il ne faut pas pousser trop loin l'héroïsme... pour les autres.

Cependant, malgré les condition, très défavorables faites à l'opposition par cet incident douloureux, devant un collège électoral auprès duquel tout avait été mis en œuvre par un ministre de l'intérieur sans scrupules comme M. Barthou, une dizaine de candidats gouvernementaux sont restés sur le terrain, dans des départements considérés jusqu'ici comme ne devant pas se détacher de l'opportunisme.

L'échec de M. Hébrard et de M. Constans est particulièrement significatif, après les tentatives faites par M. Barthou pour terroriser le département de la Haute-Garonne et préparer la formation d'un collège électoral trié sur le volet. Grâce à l'appoint des délégués, radicaux et socialistes toulousains, réintégrés par une rare énergie du suffrage universel dans le suffrage restreint, d'où M. Barthou s'était efforcé de les exclure, le directeur du *Temps* et l'ancien ministre dont le nom seul était une menace pour la démocratie sont écartés à jamais des assemblées délibérantes.

Je ne sais pas par quelle suite d'arguments intérieurs fort ingénieux les journalistes gouvernementaux, tels que ceux du *Figaro*, sont parvenus à se donner l'illusion d'une victoire remportée par le cabinet sur l'opposition.

Redoutaient-ils un effondrement qu'ils se félicitent d'avoir conservé 79 sièges sur les 86 qu'occupaient avant les opportunistes et les conservateurs? On le croirait à voir la joie immodérée qu'ils manifestent. Nous n'avions pas compté, pour notre part, sur une victoire numérique importante. A notre sens, il suffit qu'une certaine inquiétude se produise dans le corps électoral sénatorial, pour marquer une irritation considérable dans le suffrage universel.

Cette irritation, elle l'a ressentie, exaspérée, là surtout où l'action gouvernementale a sévi brutalement. Les élections sénatoriales d'avant-hier, qui ne pouvaient la traduire que très faiblement, nous l'ont montrée grandissante et générale.

D'elle seule nous attendons la manifestation efficace qui mettra fin aux équivoques et fermera la bouche aux épiloguéurs. Il nous suffit que le scrutin du 3 janvier nous apporte cette perspective, pour que le scrutin nous apparaisse comme décisif. Mais s'il témoigne du mécontentement général de la démocratie, il doit également dissiper l'illusion de ceux qui ont pu fonder sur le mode d'élection sénatoriale actuel l'espoir de modifier notre ordre de choses politique et social.

Gustave ROUANET,
député de la Seine.

REVUE DE LA PRESSE

ENCORE LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La presse continue à s'occuper du résultat des élections de dimanche dernier qui constituent, sinon un vif succès pour la démocratie radicale et socialiste, mais bien une tendance, même du suffrage restreint, à aller de l'avant pour une politique de progrès et de réformes.

— De notre ami Millerand dans la *Petite République* :

La moralité des élections de dimanche est la défaite, à Toulouse, de MM. Hébrard et Constans.

Ils étaient, de tous les sénateurs soumis à la réélection, les candidats les plus en vue. Ils incarnaient, à vrai dire, plus qu'une politique : un regime.

Depuis que l'opportunisme existe, le *Temps* est son prophète. Cette feuille considérable a soutenu tour à tour, avec un éclectisme d'autant plus remarquable qu'il était pratiqué par des personnages d'allures plus austères, tous les ministères — un seul excepté — qui se sont successivement passé la feuille aux bénéfices.

Nul ne s'entendait mieux que ce Gascon avisé et sceptique qu'est M. Adrien Hébrard à faire manœuvrer, au gré des besoins et des intérêts de son parti, l'armée du Salut qui évolue dans les lourdes colonnes du *Temps*. Avec eux, c'est vraiment l'opportunisme qui s'effondre.

M. Hébrard entraîne dans sa chute M. Constans. De celui-là, nous ne voulons rien dire. On ne piétine pas les morts. Nos amis de la *Dépêche*, qui ont le droit de revendiquer dans la victoire d'avant-hier une si large part, avaient dû, depuis quelques jours, pour l'édification du corps électoral, ramener à la surface quelques-uns des répugnants documents dont était fait le dossier de cet homme. C'est un soulagement de penser que la République est désormais délivrée de ce honteux cauchemar.

— Rochefort dit que dès la nouvelle de la mise en fuite des candidats Constans et Hébrard les ministres se sont occupés de la composition du cabinet qui allait remplacer le leur.

Leur culbute ne fait doute pour personne, pas même pour eux. Or ces crampons, qui ont toujours refusé de rendre leur tablier après toutes les avanies parlementaires qu'ils ont subies, ne songeraient évidemment pas à faire leurs malles après une bataille gagnée.

C'est qu'en réalité elle est perdue : perdue à Marseille, où M. Leydet, radical socialiste, remplace l'opportuniste Challemel-Lacour ; perdue dans le Gers, où tous les candidats avancés passent à une majorité considérable ; perdue dans la Côte d'Or, qui a lâché l'« esprit nouveau » pour retourner à l'ancien ; perdue en Algérie, et encore plus perdue dans la Haute-Garonne.

Depuis l'ignoble manœuvre ourdie par eux contre le parti radical, qu'ils croyaient avoir confisqué en même temps que la transfuge Doumer, les ministres ont été traînés sur la claie par toute la presse loyaliste et indépendante, presque sans distinction d'opinion. Ils avaient au moins le droit d'espérer recueillir le bénéfice matériel de tant d'affronts. Et, pan ! voilà que le résultat poursuivi au prix des plus déshonorants sacrifices leur échappe sans rattrape possible !

Il faut avoir le caractère vraiment bien fait pour trouver ici une occasion de chanter des *Te Deum*.

— De la *Lanterne* :

Vive l'honnêteté ! A bas les panamistes ! A bas Constans ! A bas le bourreau de Fourmies ! Tels sont les cris qui ont salué à Toulouse, la proclamation du troisième tour du scrutin.

Il faut reconnaître, en effet, que les électeurs sénatoriaux de la Haute-Garonne ont fait de la bonne besogne. En renversant MM. Hébrard et Constans, les deux personnalités les plus marquantes du parti opportuniste et panamiste, ils ont agi en bons citoyens et accompli une œuvre de haute salubrité. Souhaitons que l'épuration continue et que le suffrage universel sache s'inspirer de la leçon que vient de lui donner le suffrage restreint.

On peut affirmer que l'opportunisme vient de recevoir un coup dont il ne se relèvera jamais, car les deux blackboulés d'hier pouvaient passer pour la personnification la plus parfaite du régime...

C'est le glas de l'opportunisme et du panamisme qui commence à sonner. Que partout l'on prépare des fosses, nous aurons bientôt d'autres morts à enfouir !

— Du *Voltaire* :

Nous ne nous attendions qu'à quinze victoires au maximum. Nous les avons amplement remportées, les conservateurs seraient bien aimable de nous faire savoir quels étaient nos pronostics.

Un peu plus de loyauté et de modestie conviendrait d'ailleurs mieux à quelques-uns de nos confrères que certains résultats exemplaires devraient rendre plus circonspects.

C'est tout bonnement un mouvement d'orientation à gauche. Insensés ou aveugles ceux qui le veulent nier !

Et les politiciens égoïstes qui tenteraient de s'opposer au grand courant populaire qui s'accroît, chaque jour en sa vitesse et sa force dans le pays, seront bientôt emportés par lui jusqu'à l'abîme.

⁂

MOT DE LA FIN

De l'*Evènement* :

Au guichet des télégrammes :

UN CLIENT, *grincheux*. — Voilà une heure que je suis devant votre guichet.

L'EMPLOYÉ, *philosophe*. — Il y a dix-huit ans que je suis derrière, monsieur, et je ne me plains pas.

Çà & Là

Clause testamentaire

On a beaucoup parlé de cet arrêt de la Cour de cassation qui a déclaré parfaitement valable un testament par lequel un mari laissait toute sa fortune à sa femme, à la condition qu'elle ne se remarierait pas.

La dame, en possession de la fortune, a dès le convoler, et, pour ce fait, s'est adressée aux tribunaux, afin qu'ils eussent à déclarer que la clause testamentaire était immorale, et par cela même, caduque et nulle.

— Comment, s'est-elle écriée — par l'organe aimable de ses avocats — on pourrait donc ainsi par volonté *post mortem* enchaîner la liberté d'autrui. Et voyez quelle conséquence !.. Interdisant le mariage, vous contraignez cette veuve au concubinage, c'est-à-dire que vous, les gardiens de la famille, de la pudeur, de la vertu, vous vous faites conseillers de vice ! Ho ! ho ! ho !

⁂

Les vieux messieurs qui composent la cour de cassation, et qui sont revenus des illusions enfantines, ont répondu à peu près comme suit :

— Chère madame, si comme vous le dites, vous adorez l'homme auquel vous voudriez vous unir, ce qu'empêche le testament en question, vous n'avez qu'une chose à faire.

« Rendez l'argent et adorez tout à votre aise...

« Que si le concubinage vous répugne et que vous teniez absolument à la consécration municipale, eh bien ! rien n'est plus simple.

« Rendez l'argent et municipalisez tant qu'il vous plaira.

« Vous nous parlez liberté humaine, famille, morale, etc... Tous vous répondrons gros sous, parce que là est toute la question. Votre défunt mari ne tenait pas à enrichir un tiers, c'était absolument son droit. Vous êtes parfaitement libre de vous marier, puisque pour y arriver, il vous suffit de renoncer à la galette. Une petite signature et tout est fait.

« Il est vrai que, d'autre part, le monsieur en question ne vous veut peut être épouser que pour le pognon, et que — pognon à part — il ne veut pas de vous. Ça, c'est votre affaire.

« Donc rendez l'argent ou restez veuve... et bonsoir !»

Beaucoup de nos confrères se sont lamentés sur le sort de cette pauvre femme qui veut garder les sous du mari et avoir de l'agrément avec son successeur.

Nous pensons que les cassationnistes n'ont peut-être pas eu tort.

CHRONIQUE ELECTORALE

Elections Municipales
COMPLÉMENTAIRES

Par suite de l'invalidation des citoyens Lesaffre et Lepoutre, les électeurs de la ville de Lille sont convoqués pour le 17 janvier, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux.

Rappelons les faits qui ont amené le Conseil de préfecture, d'abord, et le Conseil d'Etat, ensuite, à déclarer non valables les élections de nos amis Lesaffre et Lepoutre.

Après le scrutin du 10 mai qui fut un véritable écrasement pour la coalition opportuno-cléricale formée contre le Parti ouvrier et ses alliés radicaux-socialistes, il y eut — naturellement ! — des grincements de dents et des pleurs dans le monde bourgeois. *L'Echo du Nord* traduisit cette rage dans une protestation odieuse qu'il fit adresser au Conseil de Préfecture par l'un de ses rédacteurs. — candidat que le suffrage universel avait évincé — et, si nous ne nous trompons, par deux de ses employés.

L'*Echo* n'attaqua pas seulement alors les élections de Lesaffre et de Lepoutre, mais aussi celles des citoyens Delory, Ghesquière, Dupied, etc... qu'il accusait de ne pas participer aux charges communales !

Seuls « les crimes » reprochés aux citoyens Lesaffre et Lepoutre furent retenus par le Conseil de Préfecture et — conformément à la Loi, paraît-il — punis par l'invalidation.

Quels étaient ces « crimes » exploités par l'*Echo du Nord* ?

Voici :

— *Lesaffre* qui est un modeste ouvrier fileur, a eu dix enfants (il en compte encore huit bien vivants dont une jeune fille amputée d'une main à la suite d'un accident d'usine). Sa journée ne lui suffisant pas pour satisfaire aux besoins de sa famille, il usa des *largesses* — o combien larges ces largesses-là ! — du Bureau de Bienfaisance.

— *Lepoutre*, lui, avait eu, dans son commerce des revers de fortune. La faillite avait suivi. Mais, profondément honnête, désintéresser tous ses créanciers et le tribunal avait reconnu sa probité. Il était réhabilité moralement et non pas légalement : il jouissait du droit de vote et non pas de l'éligibilité. Lepoutre ignorait les chinoseries du Code de Commerce.

Tranquille avec sa conscience, il se croyait d'accord avec la loi électorale municipale quand il accepta la candidature que lui offraient les cercles radicaux-socialistes. Il fut élu, au second tour de scrutin sur la même liste que Lesaffre, — sur la liste de concentration à l'extrême-gauche que nous opposâmes aux listes de concentration à l'extrême droite.

L'*Echo* veillait et Lepoutre vit bientôt son élection annulée.

Triste vengeance, pitre vengeance que l'*Echo du Nord* a ainsi tirée du maître soufleté que le Suffrage universel lui applique en Mai dernier !

Mais, patience... Rira bien qui rira le dernier.

Tels sont les motifs des prochaines élections complémentaires.

Lesaffre s'est conformé aux exigences de la loi. Pour servir plus efficacement son parti, il a renoncé aux maigres avantages du Bureau de bienfaisance. Aujourd'hui il est éligible et le Parti ouvrier s'est fait un devoir de le choisir comme l'un de ses porte drapeau à l'élection du 17 janvier.

Lepoutre n'a encore pu obtenir sa réintégration dans tous ses droits, la Justice bourgeoise étant aussi lente à proclamer l'honnêteté du citoyen qu'elle est prompte à le flétrir. Mais Lepoutre aura sa revanche. En attendant, l'estime des honnêtes gens lui suffit.

Avec Lesaffre, le Parti Ouvrier présente le citoyen Benjamin Franc, comptable, un de nos meilleurs et plus dévoués militants.

Ce choix est excellent non seulement à cause des sympathies personnelles dont jouit le citoyen Franc, mais aussi pour prouver à nos contempteurs que le Parti Ouvrier Français n'exclut pas plus de son sein les employés que les petits commerçants, les agriculteurs et les petits industriels.

Nous nous adressons, en effet non seulement aux serfs de l'usine et de la glèbe, mais aussi à tous ceux qui vivent du produit de leur travail et nos rangs s'ouvrent même devant les transfuges de la bourgeoisie qui, ayant au cœur l'amour de la Justice, ont compris qu'ils la trouveraient en joignant leurs efforts aux nôtres.

En prenant position dès l'ouverture de la période électorale; en faisant afficher, aussitôt que la loi nous l'a permis, les noms de nos candidats; en commençant le même jour notre campagne de réunions publiques nous avons voulu affirmer une fois de plus la vitalité puissante de notre parti.

Lundi soir, à Fives, *six cents* électeurs (et non pas 150 comme le *Progrès* l'a dit!) ont acclamé nos candidats et notre programme.

Ce n'est qu'un commencement.

Pendant ce temps, que font nos adversaires ? Très embarrassés de la campagne électorale que l'*Echo* leur a mise sur les bras... *ils combinent !*

Combinez, Messieurs ! Multipliez les conciliabules, tendez vos pièges, dressez vos traquenards, vous ne tromperez plus personne. Que vous vous réclamiez du libéralisme menteur de la *Dépêche*, de l'internationalisme noir de la *Croix*, de l'opportunisme du *Progrès*, l'opinion sait que sous des couleurs différentes, vous cachez les mêmes ambitions, le même égoïsme et une haine égale des travailleurs.

Poussez même, si vous l'osez, le cynisme jusqu'à refaire contre nous les coalitions Grunier-Darragon et Barrois ! Nous le souhaitons, car, cette fois, ce ne sera plus seulement du canton Sud ou du ce-